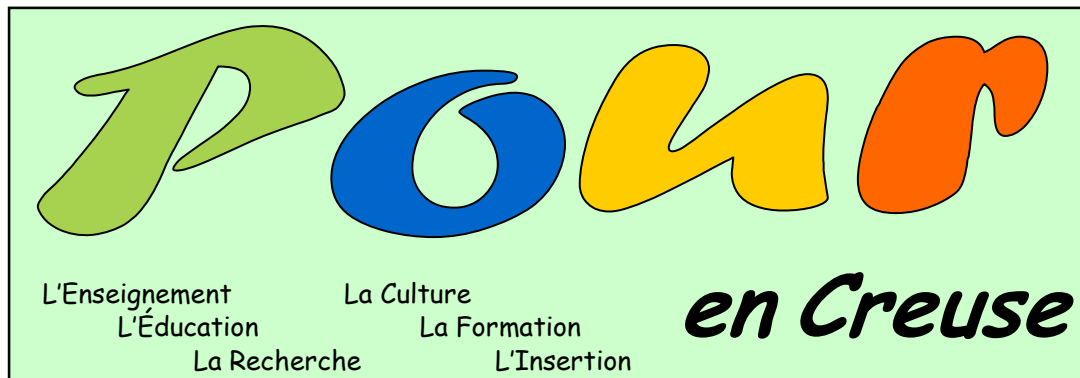


Trimestriel  
n°79  
Mai 2014 Prix : 0,30€



*Rédacteurs en chefs : Stéphane PICOUT*  
*Directeur de la publication : Sandrine GORGEON*  
*Commission Paritaire : 1112 S 07663*  
*ISSN : 1260 - 2310*  
*Imprimé par nos soins*  
  
*542-Maison des Associations 23000-GUÉRET*  
*Tél : 05 55 41 16 32*  
*Courriel : fsu23@fsu.fr*

**JEUDI 15 MAI 2014**

**GRÈVE UNITAIRE**  
**FSU, CGT, FO, Solidaires, UNSA, CFTD**

**POUR de réelles négociations sur les salaires**  
**POUR un service public de qualité**

**Manifestation 10h**  
**Mairie de Guéret**

**Actifs, Retraités**  
**Tous dans l'action !**

**SOMMAIRE**

Action	p 1
Édito	p 2
Communiqué	p 2
4 pages Retraités	p 3 à 6
« Pactes »	p 7
Conservatoire	p 8
Stage	p 8

**FSU 23**  
542-MAISON DES ASSOCIATIONS  
23000 - GUÉRET  
Tél : 05 55 41 16 32

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU 23 et de ses syndicats. Conformément à la loi du 6/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 23, 542, Maison des Associations et des Syndicats, 23000 - Guéret.

Dispensé de timbrage GUERET CTC



09/05/2014

## À Hue et à Dia...

Alors que les dernières élections municipales auraient dû inciter nos gouvernants socialistes à réviser leur politique, ne voila t-il pas qu'il ont fait le choix contraire en l'amplifiant.

C'est ainsi qu'ils multiplient les pactes comme d'autres multipliaient les pains. Un pacte de responsabilité par là pour entériner un nouveau cadeau de 30 milliards d'euros au patronat, un pacte de solidarité par ci pour faire passer le message démagogique que les cotisations sociales ne seraient que des « charges » et accentuer par la même le creusement des inégalités.

Ce que l'on donne à certains, nul doute qu'il faudra le prendre à d'autres. Seuls quelques uns, aujourd'hui dans l'unité, pourraient croire ou nous faire croire, que l'« économie » programmée de 50 milliards d'euros d'ici 2017 ne serait pas liée à un appauvrissement des services publics, à un gel de l'indice des fonctionnaires ou à moins de protection sociale.

Les annonces sont d'ailleurs déjà claires : l'indice des fonctionnaires restera gelé jusqu'en 2017 (ce qui, couplé à la hausse des cotisations vieillesse, va obligatoirement conduire à une baisse des salaires et des pensions), la MAP (Modernisation de l'Action Publique) va poursuivre les suppressions de postes dans la Fonction Publique (les 60 000 postes promis dans l'Éducation Nationale, aujourd'hui encore garantis par le Président ne deviendront-ils plus qu'une lointaine promesse ?), de nouvelles coupes sombres dans les dépenses de santé se profilent. Les mêmes qui étaient hier avec nous dans la rue pour dénoncer le gel du point d'indice et le bouclier fiscal de Sarkozy valident aujourd'hui une politique fiscale et salariale à bien des égards ressemblante !

Nous ne pouvons oublier aujourd'hui que l'organisation de la Fonction Publique avec le statut du fonctionnaire indépendant du pouvoir politique en place et le système de protection sociale ont été acquis de haute lutte par nos anciens dans une période (l'immédiate après-guerre) où les finances de l'État et de nos entreprises (souvent nationalisées pour faits de collaboration...) n'étaient certainement pas plus florissantes qu'actuellement.

Les choix qui sont faits aujourd'hui ne sont donc qu'idéologiques.

**Comme nos anciens, nous devons être persuadés que ce que nous obtiendrons ne sera que le fruit de nos luttes.** Le 15 mai, nous devons être tous en grève et à la manifestation à Guéret à 10h pour demander une autre politique salariale et un niveau d'emploi qui permette d'assurer des Services Publics de qualité pour les usagers, accessibles à tous, et des conditions de travail décentes pour les agents .

Stéphane PICOUT



Paris, le 5 mai 2014

**Les organisations syndicales CFTD – CFTC – CGT – FA-FP – FSU – SOLIDAIRES et UNSA constatent que le gouvernement demeure sourd à leurs exigences en matière de salaire et d'emploi public.**

Pire même : s'agissant de la valeur du point, le Premier ministre confirme la politique d'austérité salariale en affirmant sa volonté de maintenir son gel jusqu'en 2017. L'hypothétique « clause de revoyure » évoquée ces derniers jours ne change rien à la question. Pas davantage que les éléments de communication mis en avant de manière tendancieuse sur le « coup de pouce » en direction des bas salaires, présenté comme une nouveauté alors qu'il a été décidé à l'automne dernier et est mis en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> février.

Sur l'emploi public, aucune inflexion n'est envisagée pour faire face à la précarité qui perdure et aux sous effectifs qui existent et s'aggravent dans de nombreux secteurs.

Face à cette politique inacceptable, nos organisations syndicales continuent de revendiquer :

- Une revalorisation immédiate du point d'indice ;
- La refonte de la grille pour une meilleure reconnaissance des qualifications ;
- L'intégration d'une large partie des primes dans le traitement indiciaire ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- Des emplois statutaires pour faire face aux besoins ;
- Le développement des garanties pour les contractuels ;
- Des perspectives de carrière et de mobilité choisie pour tous les agents ;
- La possibilité d'exercer des missions de service public dans des conditions décentes.

C'est sur ces bases qu'elles demandent l'ouverture sans délai de négociations.

**Plus que jamais, face à l'intransigeance du gouvernement, elles appellent les agents des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser massivement le 15 mai, notamment par la grève, et à participer nombreux aux rassemblements et manifestations organisés ce jour-là.**

## RETRAITÉS &amp; SYNDICALISME

## DE RETRAITÉ

POINT DE VUE

Les actifs seront dans l'action le 15 mai pour défendre les Services Publics et leurs salaires. Nous serons à leurs côtés et le 3 juin, nous manifesterons à Paris pour affirmer nos revendications qui sont aussi celles de tous, actifs comme retraités : pouvoir d'achat, accès aux soins, services publics, prise en charge de la perte d'autonomie conforme à nos valeurs. Le point d'indice gelé et les pensions bloquées sauf peut-être à la marge, une politique d'austérité en place, nous ne pouvons compter que sur nos propres moyens pour exiger une autre orientation.

Sévèrement sanctionné par les électeurs lors des municipales, le Président de la République reste sourd aux demandes de ceux qui l'ont élu. En choisissant un Premier Ministre qui incarne une volonté sociale-démocrate affirmée, la voie suivie par le gouvernement se rapproche de celle de son prédécesseur, un comble ! Dans ces conditions, comment s'étonner que certains électeurs aient pu se laisser tromper par les sirènes d'une extrême droite que les médias voudraient banaliser.

La politique suivie est un abandon des valeurs de solidarité dans tous les domaines, elle anticipe les désirs des ultra-libéraux dont certains ont même voté le « pacte de stabilité ».

En matière de fiscalité, point de réforme, point de lutte contre la fraude, point d'abandon des niches fiscales. En matière de santé, seuls les malades vont faire les frais d'une politique d'austérité ; les dépassements d'honoraires qu'il aurait fallu supprimer ont été régularisés plus qu'encadrés. En matière de Services Publics, que peut-on attendre de la réforme à la hussarde des collectivités locales si ce n'est la disparition de services de proximité surtout dans nos départements ruraux où chaque collectivité est la garante de services attachés comme la poste, la gendarmerie, les services préfectoraux...

En matière de prise en charge de la perte d'autonomie, seules les orientations sont là mais les dispositions ne sont pas acceptables : tout ce qui est prévu est financé par les seuls retraités et rien ne sera confié à la Sécurité Sociale ou à des services publics de soins. Tout ce qui touche aux maisons de retraites est laissé de côté pour le moment. Les organismes consultatifs CNRPA et CODERPA disparaissent au profit de **Commissions ou Conseils dans lesquels les organisations de retraités ne sont plus représentées...**

En matière de protection sociale, la modification du financement de la branche des allocations familiales est déjà une remise en cause et l'abandon partiel d'un pan de la Sécurité Sociale. Des voix s'élèvent pour la promotion d'un SMIC jeune...

**Il est de notre responsabilité de dénoncer cette politique qui touche toutes les générations et remet en cause notre modèle social. A l'appel de la FSU et avec les autres organisations syndicales, nous serons dans la rue le 15 mai avec les actifs et le 3 juin avec les autres retraités.**

**Assurance maladie, retraites, prestations familiales, aides aux plus défavorisés..., toutes les actions de la Sécurité Sociale devront réaliser 6 milliards d'euros d'économies en 2014.**

Parlons seulement du volet « assurance maladie ». L'accès aux soins dans notre pays reste de bonne qualité mais devient de plus en plus difficile et les inégalités se renforcent : fermetures de structures de proximité, engorgement des urgences, suppression de services dans les hôpitaux, les déserts médicaux,...

Les orientations des gouvernements précédents tournées vers l'obligation d'économies ont mis à mal notre système de soins. Et le projet de loi de Finance de la Sécurité Sociale pour 2014 ( PLFSS) s'inscrit dans les mêmes logiques.

L'assurance maladie va devoir réaliser 2,5 milliards d'euros d'économie. Les dépenses de santé ne devront progresser que de 2,4% en 2014 ce qui est l'évolution la plus faible depuis 1998 alors que les progrès médicaux (*matériel de soins, molécules...*) et le vieillissement de la population entraînent une hausse plus forte dans tous les pays développés.

L'acquis de la Sécurité Sociale permettant l'accès de tous à des soins de qualité est en train d'être battu en brèche . La part des soins remboursés par la Sécurité Sociale ne cesse de diminuer .

Officiellement, le taux de couverture n'a que peu baissé : 79,9% des dépenses couvertes en 1980 ; 75,5% en 2012. Ce constat qui ne couvre que les dépenses remboursées est trompeur.

Il ne prend pas en compte les dépassements d'honoraires qui ont explosé (*2,5 milliards d'euros en 2010 soit un doublement en 20 ans : l'assurance maladie évalue à 29135 le nombre de professionnels de santé pratiquant des dépassements d'honoraires*) ni la baisse de la prise en charge de milliers de médicaments (*vignettes jaunes*) ...ce qui fait qu'en réalité le Haut Conseil à l'assurance maladie indique que la prise en charge n'est plus que de 56,2%.

D'après la DREES (*Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des statistiques*) les « restes à charges » atteignent des niveaux insupportables pour de nombreuses familles :

- 70% des assurés ont un reste à charge inférieur à 500€/an ;
- 20% un reste à charge compris entre 500 et 1000€;
- 10% ont un reste à charge supérieur à 1000€

D'après les comptes nationaux de la santé en 2012, ils représentent 17,6 milliards d'euros soit 9,6% de la consommation de soins et de biens médicaux.

Les renoncements aux soins sont de plus en plus fréquents, dus bien sûr à des difficultés financières mais aussi à une complexité des parcours de soins.

Avec ce désengagement de la Sécurité Sociale dans le remboursement des soins, l'élément important pour chacun est la possession d'une complémentaire santé. Personnes âgées et jeunes en situation précaire étant ceux qui n'ont pas ou plus de complémentaire.

En 2012, les complémentaires contribuaient pour 25,2 milliards d'euros (13,7%) aux dépenses liées à la santé. En particulier, pour l'optique, le dentaire, les fauteuils roulants..., la participation des complémentaires a progressé de 39%.

Cette nécessité pour l'assuré d'avoir à recourir de plus en plus à un financement multiple (*Sécurité sociale + complémentaire + options ?*) est une dérive inquiétante.

Le risque est grand que la Sécurité Sociale glisse vers un système d'assistance aux plus démunis, vers « un service minimum », laissant ensuite aux individus le « choix » du système de couverture qu'ils voudront ( pourront) s'offrir ... un accès aux soins à plusieurs vitesses...

**L'enjeu de l'accès à des soins de qualité pour tous est un enjeu de société.**

**La FSU, le SNUipp appellent à un plan d'ampleur gouvernemental**

- **pour lutter contre le renoncement aux soins,**
- **pour développer une offre de qualité sur tout le territoire,**
- **pour relancer la recherche médicale.**

Hélène Giraud

(*article paru dans le Préau retraités de mars 2014*)

## JOURNÉE UNITAIRE DES RETRAITÉS – 3 JUIN 2014

L'assise unitaire de la journée retraités du 3 juin progresse. À ce jour, l'UCR-CFTC, l'UCR-CGT, l'UCR-FO, la FSU, l'Unir-Solidaires, l'UNRPA et la FGR-FP appellent à cette action.

**Un rassemblement national est prévu à Paris.** L'appel commun à la mobilisation est en cours d'élaboration.

Un 4 pages national FSU-retraités va être envoyé et, pour les retraités du SNUipp, un 8 pages Infos-retraités sera joint au prochain Fenêtres sur Cours.

**Nous appelons toutes celles et tous ceux qui le peuvent à participer à ce rassemblement national.** Faites-vous inscrire rapidement auprès de la FSU 23 (Tél 05 55 41 16 32) ou de votre syndicat pour organiser le déplacement.

### TAFTA ou TTIP

what ?

Le TAFTA, *Trans-Atlantic Free Trade Agreement* ou *Transatlantic Trade and Investment Partnership* est un Accord commercial et d'investissement en cours de négociation (depuis juillet 2013) entre la Commission Européenne (au nom des états membres) et les États-Unis, envisagé pour 2015. Ce projet d'accord a fait l'objet de vives critiques tant sur la forme que sur le fond.

- Ce traité est négocié dans l'opacité, loin du regard des citoyens et des médias -qui contrairement aux représentants des firmes multinationales- ne peuvent avoir accès aux documents préparatoires. Cette opacité est volontairement entretenue **pour imposer aux peuples un traité sans leur demander leur avis !**, alors qu'un tel accord aurait des répercussions juridiques et sociales sur l'ensemble du monde. **C'est une vraie atteinte aux principes fondamentaux de la démocratie.**
- Avant tout il vise le **démantèlement des droits de douane restants et la suppression des « barrières non tarifaires »** qui, entre autre, **empêcheraient la relocalisation des activités et asserviraient les peuples des 2 côtés de l'Atlantique.**
- Des éléments clés ont révélé que ce texte **offrirait des possibilités pour les multinationales**, en introduisant un mécanisme d'arbitrage privé « investisseur-état », **d'attaquer les États dont les décisions publiques entraveraient leur activité commerciale ou auraient une influence négative à l'expansion de leurs parts de marché**, même s'il s'agit d'une politique de santé publique. *(Par exemple une entreprise pourra poursuivre un pays qui décide d'augmenter le salaire minimum, un géant pétrolier pourra imposer l'exploitation du gaz de schiste en France...)*
- Cet accord conduirait à **un nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires et environnementales, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis :**
  - semences OGM mises sur le marché, normes alimentaires imposées (*production de lait et de viande aux hormones, volailles chlorées*), règles de traçabilité aux oubliettes...
  - diminution des capacités des états à maintenir des services publics (éducation, santé), à protéger les droits sociaux, garantir la protection sociale, maintenir des activités culturelles préservées du marché et de la concurrence.
- Selon Yannick Jadot, porte parole des verts européens, ce traité est le « Cheval de Troie des américains » ! De fait, tous les secteurs, même ceux pensés comme non-marchands, seraient touchés par ce « Grand marché » ouvert à la concurrence. **Il remettrait en cause le salaire minimum, la réglementation de la finance, le soutien des états pour l'accès aux soins et à la santé et prévoirait de nouvelles mesures relatives aux brevets, droits d'auteur, protection des données et autres formes de « la propriété intellectuelle »**, faisant revenir par la petite porte l'ACTA -accord commercial anti-contrefaçon- refusé en 2012.



Marcelline Gaillard

*Sources : Le Monde, Rue 89, ATTAC, STOP TAFTA... – Pétition en ligne sur [www.change.org/fr](http://www.change.org/fr)*

## La SILVER ÉCONOMIE, c'est quoi ?

Sur le site du gouvernement ([social-santé.gouv.fr](http://social-santé.gouv.fr)) il est écrit : « *La Silver économie est l'économie au service des âgés [...] La Silver économie est une filière qu'il faut organiser et structurer, de manière à regrouper et fédérer toutes les entreprises agissant pour et avec les personnes âgées. Nous souhaitons donner à nos entreprises les moyens d'imaginer, de développer et de distribuer des produits et des services qui serviront l'autonomie des âgés de demain, en France et dans le monde.* »

Que demander de mieux !

Sur le site ([aegide.fr](http://aegide.fr)) de l'entreprise Domitys (Domitys est une filiale du Groupe AEGIDE), il est bien précisé que Domitys est leader des exploitants de Résidences Services Séniors.

Il est écrit : « *Tout est pensé pour le confort, la sécurité et la qualité de vie des séniors [...] Les espaces Club de nos résidences sont accessibles à tous les résidents : accueil et bar, restaurant, salon et bibliothèque, espace beauté, espace forme, piscine...* »

Le rêve !

Mais le Figaro (30-3-13), écrit sous le titre : « *Les maisons de retraite privées misent sur la qualité. [...] Car plus que tout autre, les groupes de prise en charge de la dépendance privés cotés en Bourse (Orpéa, Korian, Medica,...) ont historiquement mis l'accent sur les conditions d'accueil haut de gamme (2000 euros par mois environ) pour viser une clientèle la plus solvable possible [...]* ». Plus loin, sous le titre : « *Forte visibilité en temps de crise. A titre d'exemple, Orpéa a dévoilé ce mercredi un chiffre d'affaire en hausse de 14,3% à 964,2 millions d'euros [...]* ». et sous le titre : « *Renforcement de la politique de dividende. Par ailleurs, et bonne nouvelle pour les actionnaires, les deux groupes ont renforcé leur politique de dividende [...]* »

Tout le monde est content ; les âgés sont cocoonés et les actionnaires s'enrichissent !

Où sont les grincheux ?

Les grincheux se méfient de la « Silver économie » terme traduisible (abusivement ?) en « économie de l'Argent » !

Les grincheux, les exclus de la catégorie "haut de gamme", exigeons que l'État s'engage dans une politique juste en faisant en sorte que la Sécurité Sociale assure à tous une vieillesse digne. « **Un Service public au service de la Vieillesse** » : ce sont ces mots que nous attendons de la bouche de nos ministres.

Jeanne-Marie Raynaud

## Sortie des Retraités FSU 23

**La sortie annuelle des retraités de la FSU,  
à laquelle les conjoints et amis sont cordialement invités, aura lieu le  
Vendredi 6 Juin, à LIMOGES**

**8h30** : rassemblement sur le parking Intermarché de Guéret pour un départ en covoiturage  
ou rendez-vous à **9h50 au Musée des Beaux Arts (Palais de l'Evêché) - 1, Place de l'Evêché**  
à Limoges.

**10h-11h45** : visite guidée de la collection d'émaux

**12h30** : déjeuner au restaurant « La Marelle des Saveurs » situé ,1 rue Haute Cité.

**14h45-16h15** : visite guidée des Jardins de l'Evêché.

**17h-18h** : visite (et dégustation) de la Distillerie du Centre et du Musée des distilleries limougeaues.

**Inscriptions avant le 20 Mai, auprès de Simone LEMAIGRE**

Par tél 05.55.52.87.41 ou par mail : [simone.lemaigre@orange.fr](mailto:simone.lemaigre@orange.fr)  
(06.72.01.66.36 uniquement pour le jour de la sortie)

Coût approximatif de la journée : environ **28€ par personne** (repas + visites) pour un groupe de 20 personnes.

## Le processus de privatisation massive de la richesse publique est enclenché

*Tandis que le pacte de solidarité reste très nébuleux, les choses se précisent quant au pacte de responsabilité. Manuel Valls confirme les orientations annoncées par Hollande : gel du point d'indice des fonctionnaires jusqu'en 2017, des pensions de retraites, des allocations familiales, non revalorisation des prestations sociales.*

Concernant la protection sociale rappelons que le **Conseil national de la Résistance** dont le premier président fut Jean MOULIN a élaboré le « plan complet de sécurité sociale » c'est-à-dire une sécurité sociale pour tous prévoyant remboursements des frais médicaux et indemnités de chômage. C'est le général DE GAULLE, qui n'était pas connu pour être un gauchis-



te délirant, qui promulguera les ordonnances qui créeront la Sécurité Sociale en 1945. C'était un choix politique d'une modernité exceptionnelle centré sur l'humain. L'un des critères de cette modernité était de lier le développement économique de la nation au statut social des Français. C'est sur ces bases que repose notre système de protection sociale visant à protéger chacun pendant toute sa vie, depuis l'enfance avec la politique familiale, jusqu'à la vieillesse avec le droit à une retraite décente, accompagnée en permanence par une Sécurité Sociale financée par les richesses créées, et gérée démocratiquement par les assurés.

C'est donc une partie du salaire des travailleurs, « **la part socialisée** » qui est versée par les entreprises pour financer la protection sociale, et non, comme tend à nous le présenter le « Pacte de responsabilité » de François Hollande, une généreuse contribution des entreprises. C'est une partie de la richesse produite par le travail qui est versée à un fond commun de gestion pour les organismes de protection sociale. Cette richesse ne provient donc pas de la caisse des entreprises, mais elle est le fruit du travail des salariés. Ce ne sont pas les scrupules pour s'en emparer qui étouffent Hollande. Lors de ses vœux à la presse, il annonçait la suppression des cotisations familiales des entreprises, ce qui induirait une perte de 30 milliards pour le système de protection sociale. A cette même occasion, il déclarait qu'il n'y aurait « pas de transfert de charge des entreprises vers les ménages. » Par quel tour de passe-passe compensera-t-on, alors, le manque à gagner ?

L'instauration de la TVA « **ANTISOCIALE** » semble être la réponse apportée. La mise en place de cette TVA dite "sociale", (vote du 22 février 2012 à l'Assemblée Nationale) prête à confusion car elle n'a rien de social. C'est un impôt injuste puisqu'il repose sur tous les citoyens quels que soient leurs revenus. Il entraîne de plus un effet contraire à celui recherché : baisse de la consommation, baisse de la croissance économique, baisse de la production, augmentation du chômage, hausse des prix, augmentation du chômage,... Ce manque à gagner de 30 milliards d'euros menace l'existence même de la protection sociale. Ce sont de nouvelles baisses annoncées de dépenses sociales : suppression des services publics, diminution de l'offre de soin, diminution ou suppression total du remboursement des frais médicaux, baisse des retraites, allongement irresponsable de la durée de cotisation pour percevoir une retraite décente, aggravation des conditions de travail, suppression des indemnités de chômage, etc...

De plus, couper dans les pensions de retraites, c'est faire des économies au bénéfice des assurances privées, pour ceux qui pourront y cotiser, les autres étant de plus en plus à la charge de leurs enfants, voire de leurs petits enfants.

Manuel Valls nous promet une « modernisation » de la politique familiale, où nous pouvons déjà comprendre paupérisation. En effet, geler les allocations familiales, c'est infliger un coût supplémentaire aux familles. Le pouvoir d'achat sera la première victime de ces mesures.

En revanche, qu'en est-il de la réforme fiscale annoncée, pardon le pacte fiscal ? Lorsque l'on sait que les entreprises ont versé l'an passé 50 milliards de dividendes à leurs actionnaires, un chiffre qui bizarrement rappelle un autre...

La cause réelle de la crise actuelle est donc bien le coût du capital et non le coût du travail comme on tend à nous faire penser.

**Yann SENCE et Céline BUTTE**

## Les agents du Conservatoire Émile Goué à Guéret inquiets pour leur avenir

Suite à un communiqué sur France Bleu Creuse du Président du Syndicat Mixte du Conservatoire, M. Avizou, le 14 avril dernier, les agents ont les plus vives inquiétudes.

M. Avizou a déjà annoncé : le retour de 2 agents administratifs mis à disposition au Conseil Général, la suppression du poste de directrice adjointe, la suppression de 5h sur le poste d'arts dramatiques, la possibilité de supprimer d'autres postes si les mesures précédentes n'étaient pas suffisantes.

Ces décisions font suite à un désengagement total de l'État dans le budget de la structure. L'État versait 186 000 € en 2011, 174 800 en 2012, 128 000 € en 2013, autour de 70 000 € en 2014. **L'État a d'ores et déjà annoncé qu'à partir de 2015, il se désengagerait totalement !**

Pour compenser cette désaffection de l'État, le Conseil Général, par l'intermédiaire de M. Avizou, a indiqué qu'il allouerait une subvention exceptionnelle de 100 000 € au Conservatoire pour l'année prochaine.

La FSU considère que ces mesures ne sont pas satisfaisantes. La subvention de 100 000 € du Conseil Général n'est pas suffisante pour préserver l'emploi sur la structure. Si elle est exceptionnelle, elle n'a pas vocation à perdurer. La difficulté sera donc encore plus grande lorsqu'il s'agira de boucler le budget de l'année prochaine. Le retour de 2 agents administratifs au CG, jugé indolore par M. Avizou nie le travail qui a été effectué par ces 2 secrétaires. Cela va dénigrer nécessairement les conditions de travail des administratifs qui restent en poste.

La FSU pense que tout doit être fait pour préserver les emplois qui ont permis au Conservatoire de se développer ! C'est en ce sens que la FSU a sollicité des audiences auprès de tous les financeurs de la structure (le Préfet pour l'Etat, le Comité Syndical, le Conseil Général, le Conseil Régional et le Député-Maire de Guéret) pour que des solutions pérennes puissent émerger.

**La FSU 23 sera au côté de tous ceux qui souhaitent se battre pour préserver l'emploi et pérenniser la structure.**

Stéphane PICOUT



## Vif succès pour le stage « travailler dans une école... » organisé par la FSU des Territoriaux

Ce sont 26 agents territoriaux qui ont participé au stage organisé par la FSU des Territoriaux.

Animé par Vanina Prabonnaud, ATSEM, élue à la CAP catégorie C de la Haute-Vienne pour la FSU et Claudine Poupard, secrétaire départementale, ce stage a permis aux personnes présentes d'avoir un aperçu de la réglementation propre à leurs cadres d'emploi (adjoints techniques, adjoints d'animation, ATSEM).

Elles se sont rendues compte que le droit n'était pas toujours respecté dans la fonction publique territoriale. Les difficultés liées à l'obtention de leur autorisation d'absence auprès de leurs communes en est un parfait exemple, les élus méconnaissant parfois le droit syndical... voire même le droit tout simplement !

Ce succès encourage la FSU des Territoriaux à renouveler l'expérience.

Stéphane PICOUT

## Les agents territoriaux en journée de formation

**GUÉRET.** LA FSU territoriale a organisé une journée de formation à l'adresse de 26 salariés territoriaux, des agents techniques aux aides-scolaire en passant par les agents de cantine. Une journée destinée à les informer de leurs droits et de leurs devoirs, ces personnels, en majeure partie embauchés à temps partiel, peu payés, et ayant souvent une grande méconnaissance de leurs droits. « Nous nous sommes aperçus du manque de communication. Souvent les messages ne passent pas », analyse Claudine Poupard, déléguée départementale de la FSU Territoriale. Conditions de travail, calcul du temps horaire, arrêt maladie, définition de fiches de postes... tous ont pu se familiariser avec le droit du travail. Renseignements complémentaires au 05.55.41.16.32.



La Montagne du 16 avril 2014